



## ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

47, Rue de la Roquette  
75011 Paris

---

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Exercice clos le 31 août 2023



+33 (0)1 30 21 30 18 | 12, rue Portalis, 75008 PARIS – France

**SOLAES.FR**

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes  
Compagnie de Paris - Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240



ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

Aux membres de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.







Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 10 janvier 2024



**Vivien MINGOT**  
Commissaire aux comptes,  
Inscrit auprès de la compagnie  
Régionale de Paris



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2022 au 31/08/2023			Au 31/08/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	58 482	58 482		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	73 677	63 022	10 655	13 692
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 468		7 468	7 215
<b>TOTAL I</b>	<b>168 627</b>	<b>121 504</b>	<b>47 123</b>	<b>49 908</b>
Comptes de liaison	II			
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et encours	25 917		25 917	27 453
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	77 452		77 452	40 452
Autres	93 846		93 846	20 948
Valeurs mobilières de placement	570		570	568
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	740 678		740 678	460 605
Charges constatées d'avance				33 261
<b>TOTAL III</b>	<b>938 463</b>		<b>938 463</b>	<b>583 287</b>
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 107 090</b>	<b>121 504</b>	<b>985 586</b>	<b>633 194</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	31/08/2023	31/08/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	113 466	113 466
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	381 708	524 442
Excédent ou déficit de l'exercice	149 778	-142 735
<b>Situation nette</b>	<b>644 951</b>	<b>495 173</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>644 951</b>	<b>495 173</b>
Comptes de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	74 746	37 746
Fonds dédiés		
<b>TOTAL III</b>	<b>74 746</b>	<b>37 746</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	552	1 229
<b>TOTAL IV</b>	<b>552</b>	<b>1 229</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 074	21 870
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706
Dettes fiscales et sociales	21 783	24 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	63 772	49 858
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL V</b>	<b>265 336</b>	<b>99 046</b>
Écarts de conversion passif	VI	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>985 586</b>	<b>633 194</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/08/2023	31/08/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	1 091 401	1 061 108
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	12 757	14 556
- dont ventes de dons en nature	12 757	14 556
Ventes de prestations de services		2 827
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 500	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	48 370	52 502
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 497	
Utilisations des fonds dédiés		11 517
Autres produits	247 804	758 366
<b>TOTAL I</b>	<b>1 405 328</b>	<b>1 900 876</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	10 058	24 657
Variation de stocks	1 536	-918
Autres achats et charges externes	910 195	1 656 037
Aides financières	52 500	60 550
Impôts, taxes et versements assimilés	1 063	1 063
Salaires et traitements	183 149	202 354
Charges sociales	66 626	74 194
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 988	5 123
Dotations aux provisions		393
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 168	1 923
<b>TOTAL II</b>	<b>1 231 283</b>	<b>2 025 377</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>174 045</b>	<b>-124 500</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4	3
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>174 049</b>	<b>-124 498</b>



## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/08/2023	31/08/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	248 835	469
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>248 835</b>	<b>469</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	273 106	18 706
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>273 106</b>	<b>18 706</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-24 271</b>	<b>-18 237</b>
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 654 167</b>	<b>1 901 348</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 504 389</b>	<b>2 044 083</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>149 778</b>	<b>-142 735</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	2 119 576	1 910 195
<b>TOTAL</b>	<b>2 119 576</b>	<b>1 910 195</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 119 576	1 910 195
<b>TOTAL</b>	<b>2 119 576</b>	<b>1 910 195</b>



# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE

## Règles et méthodes comptables

### Préambule

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 985 586 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 149 778 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Présentation de l'entité

L'association a pour objet le développement spirituel et moral de toutes les personnes intéressées, et à travers elles de la société entière, dans le respect de la liberté individuelle et un esprit de fraternité et de solidarité.

Ses principes et ses pratiques s'inscrivent dans la tradition spirituelle née des enseignements d'Ignace de Loyola, en union avec l'Eglise catholique.

L'association organise et propose, en particulier :

- des rencontres régulières qui permettent le recueillement en commun, le partage des expériences, les discernements nécessaires et l'envoi vers un meilleur service des autres, individuellement ou collectivement,
- l'accompagnement spirituel des personnes,
- des sessions de formation et d'exercices spirituels.

Elle anime, le cas échéant avec d'autres associations ou organisations, notamment :

- des centres d'accueil et de formation spirituels,
- des centres d'aide aux étudiants étrangers,
- des ateliers rassemblant des personnes souhaitant mettre en commun leur expérience humaine et professionnelle.

Elle apporte son soutien, humain ou financier, à d'autres associations ou organismes.

Elle participe à la rédaction et à la publication de revues et d'ouvrages de spiritualité et de formation.

Les ressources de l'association sont toutes celles qui sont autorisées par les lois et règlements en vigueur. Elles proviennent notamment :

- des cotisations des membres,
- des participations financières des bénéficiaires des activités de l'association,
- des dons, subventions et de toutes autres ressources autorisées par la loi.

### Faits caractéristiques

Durant l'été 2023, CVX Monde a tenu son assemblée mondiale à Amiens. CVX France a géré le budget de celle-ci. Ainsi, CVX France a perçu 280 k€ de financement de la part de CVX Monde pour organiser l'assemblée mondiale. Les charges relatives à celle-ci ont été intégralement rattachées à l'exercice clôturé au 31 août 2023. Un remboursement de CVX France à CVX Monde a été provisionné pour 47 k€ (en diminution des produits enregistrés). Cela comprend la différence entre le financement initial et les dépenses réellement réalisées, ainsi qu'une participation de CVX France pour 23 k€.

L'ensemble de ces opérations ont été enregistrées dans le compte de résultat exceptionnel.

Par ailleurs, un leg a été accepté début 2023. La valeur estimée par le notaire est de 37 k€.

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Nature de l'immobilisation	Durée
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 552 €.

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,7 % (inflation comprise).
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45% pour les non cadres et 55% pour les cadres

### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 74 746 €.

### Contributions volontaires en nature



Secteur	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Horaires
ESCN	1 393	3 membres	
ESCR	45 877	47 ESCR	
Ateliers	200	4 ateliers	
Assemblée mondiale	7 010	180 bénévoles	50 bénévoles/jour
Philéas (avant AM Amiens)	2 100	10 bénévoles	5h/semaine ; 42 semaines
Règlement intérieur	30	3 bénévoles	10h/bénévole
Formation	6 412	916 jours	7h/jour
Accompagnateurs de CL	35 000	700 accompagnateurs	50h/accompagnateurs
Responsables de CL	24 000	800 responsables	30h/responsable
Chargés de découverte	3 360	96 chargés de découverte	35h/chargé
<b>Total</b>	<b>125 382</b>		

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 16,91 €/heure (SMIC horaire au 01/01/2023 comprenant 50 % de charges sociales) correspond à un montant de 2 119 576 €.

#### Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 840 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont :

- 9 840 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

#### Rémunérations versées à certains dirigeants

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

#### Effectif moyen

L'effectif moyen sur l'exercice est de 6 salariés.



## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482		
<b>TOTAL</b>	<b>58 482</b>		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 828 52 884 14 014		1 951
<b>TOTAL</b>	<b>71 726</b>		<b>1 951</b>
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	29 000 7 215		252
<b>TOTAL</b>	<b>36 215</b>		<b>252</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>166 423</b>		<b>2 204</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			58 482	
<b>TOTAL</b>			<b>58 482</b>	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés			4 828 54 835 14 014	
<b>TOTAL</b>			<b>73 677</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			29 000 7 468	
<b>TOTAL</b>			<b>36 468</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>168 627</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482			58 482
<b>TOTAL</b>	<b>58 482</b>			<b>58 482</b>
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	4 825 43 141 10 067	3 3 837 1 149		4 828 46 978 11 216
<b>TOTAL</b>	<b>58 034</b>	<b>4 988</b>		<b>63 022</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>116 516</b>	<b>4 988</b>		<b>121 504</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILÉES</b>			<b>REPRISES NON VENTILÉES</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	1 229		677	552
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL II</b>	<b>1 229</b>		<b>677</b>	<b>552</b>

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 229</b>		<b>677</b>	<b>552</b>
- D'exploitation			677	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

## Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 468		7 468
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations	77 452	77 452	
Personnel et comptes rattachés	2 472	2 472	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	91 374	91 374	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>178 766</b>	<b>171 298</b>	<b>7 468</b>

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	177 074	177 074		
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706		
Personnel et comptes rattachés	6 030	6 030		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	14 656	14 656		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 097	1 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	63 772	63 772		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>265 336</b>	<b>265 336</b>		



## Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 070	20 340
Dettes des legs ou donations	2 706	2 706
Dettes fiscales et sociales	8 378	15 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 331	9 558
<b>TOTAL</b>	<b>204 486</b>	<b>48 582</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2023	31/08/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	77 452	40 452
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>77 452</b>	<b>40 452</b>

## Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		3 500				3 500
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>3 500</b>				<b>3 500</b>

## Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	37 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>TOTAL</b>	<b>37 000</b>

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	37 000
<b>TOTAL</b>	<b>37 000</b>

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	
-----------------------------	--

## Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Fonds reportés liés aux legs et donations	37 746	37 000		74 746
<b>TOTAL</b>	<b>37 746</b>	<b>37 000</b>		<b>74 746</b>



## Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	113 466				113 466
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	524 442	-142 735			381 708
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-142 735	142 735	149 778		149 778
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
<b>Situation nette</b>	<b>495 173</b>		<b>149 778</b>		<b>644 951</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>495 173</b>		<b>149 778</b>		<b>644 951</b>